Procédure admission IFA

DEMANDE DE DOSSIER

Par téléphone, mail, courrier ou visite directe. Le dossier est à retourner complété au plus tôt; dés réception **vous devez vous inscrire par téléphone** à la réunion d'information.

REUNION D'INFORMATION

Cette réunion **obligatoire** d'une durée d'une heure, est indispensable pour votre futur cycle de formation (présentation détaillée du cycle et des composantes de l'alternance).

TESTS + ENTRETIENS

A l'issue d'une série de 3 tests (dont 1 de langue) et aux vues de votre dossier scolaire, vous passerez un entretien où vous démontrerez vos capacités et vos motivations.

DECISION

En fonction des résultats des tests et de l'entretien et aux vues de l'ensemble des candidatures, votre dossier est soumis à la décision d'un jury.

REUNION TRE

Si votre candidature est retenue vous serez convoqué à la réunion de technique de recherche d'emploi destinée à apprendre à réaliser un CV et préparer un entretien.

MISE EN RELATION

Se fait soit directement soit par l'intermédiaire de la CCI, il faudra motiver votre candidature auprès de votre futur employeur.

ENTREE EN FORMATION

L'intégration à la formation n'est effective qu'à partir du moment où vous signez votre contrat avec votre entreprise d'accueil. Les contrats peuvent se signer du 01juillet au 31 novembre. Les inscriptions sont clauses dés l'atteinte des effectifs